

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 15 novembre 2013

Personnes présentes :

Enseignantes : Mmes AUBRY (directrice), GAD, GUYON, GRANDADAM, LE TUTOUR

Représentants des parents d'élèves : Mr ROGER, Mmes BIGOT, DUPLENNE, DONIO

Représentants de la municipalité : M HAMEL, Mme ECLIMONT

Personnes excusées : Mr URVOY (IEN), Mmes LECOQ et HENAUT(enseignantes), Mme BESNARD et M BOUSSAC (parents d'élève)

La séance du conseil s'ouvre à 18h10. Les secrétaires de la séance sont Mme Gad pour les enseignantes et Mme Duplenne pour les parents d'élèves.

Point n°1 : règlement intérieur de l'école

Aucun changement n'est nécessaire dans le règlement intérieur actuel. Le Conseil d'école vote donc à l'unanimité le règlement intérieur de l'école.

Point n°2 : règlement du conseil d'école

Après lecture du règlement intérieur du Conseil d'Ecole, le texte est voté à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil d'école est distribué à chaque famille par le biais du cahier de liaison ; il est également affiché un moment au panneau d'affichage de l'école et consultable sur le blog de l'école.

Point n°3 : Bilan de rentrée : effectifs, organisation des classes, ELV

• **Les effectifs :**

L'école compte cette année 111 élèves répartis en 5 classes :

TPS/PS/MS	GS/CP	CE1/ CE2	CE2/CM1	CM2
Mme Gad	Mme Aubry Mme Lecoq	Mme Le Tutour Mme Henaut	Mme Guyon	Mme Grandadam
27 élèves	22 élèves	21 élèves	23 élèves	18 élèves

• **Organisation et fonctionnement des classes, enseignement des langues vivantes :**

Cette année aucun échange de service n'est mis en place sur l'école car chaque enseignante assure l'enseignement de l'anglais dans sa classe et ce dès le CP.

Point n°4 : Projets de classe

• **Culture, productions d'écrits :**

- 2 séances de cinéma par an pour chaque enfant ; entrées financées par l'Association de Parents d'Elèves et transport financé par l'OCCE. La classe des TPS/PS/MS a déjà eu l'occasion d'aller voir «Petit à petit » au cours de la 1^{ère} période et les GS/CP ont apprécié « Ernest et Célestine ».

- Emprunt de livres à la bibliothèque municipale, à raison d'une fois par période.

- Participation au prix littéraire « les incorruptibles » pour la classe de CM2 : lecture d'ouvrages et élection de leur livre préféré. Les CM2 participeront également à un défi lecture CM2/6^{ème} : ils liront plusieurs livres et créeront des jeux autour de ces livres. Ces jeux seront utilisés le jour de la rencontre finale au collège de Cancale.

- La classe des CE2/CM1 va correspondre avec une classe de St Désert en Bourgogne (commune jumelée avec La Gouesnière).

- Tous les élèves de l'école ont pu profiter de l'exposition photos en noir et blanc de Mr Leseignoux au mois de septembre. L'animateur communal Fabrice Tréhel co-anima cette exposition avec un atelier photos numériques.

• **Sport :**

- Les élèves de la GS au CM1 participent à 10 séances de piscine à St Malo. Il est rappelé qu'il n'est pas attendu qu'un enfant sache parfaitement nager à l'issue du stage piscine. En fin de CE1, l'enfant doit savoir : entrer dans l'eau, se déplacer sur 15 mètres sur le ventre et le dos (avec ou sans matériel), s'immerger en grande profondeur, se déplacer sous l'eau en moyenne profondeur. L'apprentissage complet de la natation demande plus que 10 séances. Il s'agit plus ici d'apprendre à être à l'aise en milieu aquatique.

- Les CE2/CM1 et CM2 sont allés assister à l'Open tennis de St Malo le 20/09/13 ; ils ont poursuivi avec un cycle raquettes.

- Les CE2/CM1 et CM2 ont fait un cycle vélo sur la 1^{ère} période. Ils ont terminé par une sortie dans la commune pour les CE2/CM1 et une sortie à St Méloir pour les CM2. Ceux-ci ont alors visité l'atelier d'un souffleur de verre.

- Si les rencontres sportives inter-écoles sont reconduites, les élèves de la GS au CM2 y participeront pour des jeux collectifs et de l'athlétisme.

- Les élèves de la classe de CM2 participeront au cross solidaire de Cancale le 20/01/13 organisé par l'USEP.

- Les élèves de cycle 3 ont un projet de char à voile à l'étude avec un intervenant extérieur.

- **Autres domaines :**

- Les élèves de TPS/PS/MS et GS/CP mènent un projet sur la cuisine sur cette période 2. Cela amène à des activités en découverte du monde, en lecture, en langage et en production d'écrits. Ce projet se clôturera sans doute par un goûter avec les familles concernées.

- L'ensemble des élèves du CE1 au CM2 va participer à un conseil des enfants avant les vacances de Noël. Ces conseils d'enfants, à raison d'un par trimestre, ont pour but d'améliorer la vie de groupe sur l'école et en particulier les moments sur la cour. Lors de ces conseils les enfants, par la voix de leurs délégués de classe, s'expriment sur les difficultés rencontrées, les solutions à apporter.

- La journée ludique de juin 2013 ayant beaucoup plu aux enfants comme aux enseignantes, ce projet sera reconduit cette année. L'an dernier il s'agissait d'activités de cuisine, de jeux de société et d'ateliers sportifs. Cette année, la journée prévue est le vendredi 13 juin avec des activités artistiques et sportives.

Point n°5 : Coopérative scolaire (OCCE)

But : participer à l'élaboration de projets pour tous les enfants de l'école en finançant les sorties des classes, les intervenants sportifs ou culturels et l'achat de petit matériel.

Financement : subvention municipale à hauteur de 20€ par élève habitant La Gouesnière et par année civile, dons des familles et bénéfiques d'actions réalisées par l'école, aide financière de l'APE.

Dons des familles en 2013/2014 : 1024€ pour 104 enfants à participer. Les familles qui n'ont pas souhaité participer à l'OCCE se verront demander une participation financière pour les sorties facultatives. Cette année les dons sont à nouveau répartis sur les 5 classes, soit 204€ par classe.

Les bénéfiques liés à des actions telles que la vente des photos sont mis dans un budget collectif afin d'acheter du petit matériel commun à l'école.

Comme charge annuelle, la coopérative doit s'acquitter de l'adhésion à l'OCCE qui est de 2€ par enfant.

Le bilan est bien évidemment accessible aux parents qui en font la demande auprès de Mme Aubry (trésorière de la coopérative).

Point n°6 : Equipement de l'école

Le bon fonctionnement de l'alarme a pu être constaté lors du premier exercice d'incendie fait le 16/09/13.

- ***Achats et travaux effectués :***

- Le cabanon pour le rangement du matériel de sport a été déplacé et aménagé dans le jardin
- Peinture des bancs de la classe de Mme Gad
- Mise au propre du panneau d'affichage sous préau élémentaire
- Changement de la boîte aux lettres APE

- ***Achats et travaux demandés :***

- Mise en réseau du poste informatique ajouté dans la classe de Mme Gad.
- Problème clé USB/ ordinateur bureau de direction.
- Au niveau de l'informatique, l'amélioration de l'équipement reste d'actualité.
- Achat d'un registre de sécurité (demandé au 2^{ème} conseil d'école de 2012/2013)
- Peinture des murs des préaux et de la fresque sous préau des maternelles, peinture du dortoir au rez de chaussée pour avoir un bâtiment totalement remis au propre.
- Travaux d'agrandissement de l'école : la fin des travaux est prévue pour fin 2013 (semaine 51). Le périmètre de sécurité actuel ne peut être diminué tant que le bardage bois n'est pas terminé et qu'EDF n'est pas passé.
- Table pique-nique en bois à installer sous petit préau pour espace ludique aux récréations.

Point n°7 : temps périscolaire

- ***Garderie :***

- Une famille a demandé à ouvrir la garderie jusqu'à 19h30. La mairie ayant déjà étendu l'horaire de 18h30 à 19h00 ces dernières années, elle souhaite connaître les besoins réels sur ces horaires.

-Les activités proposées sur le temps d'accueil du matin et du soir sont : coloriage, jeux de société, jeux extérieurs, petits bricolages. L'organisation de la garderie va être revue avec l'aménagement des nouveaux locaux.

- ***Restauration scolaire :***

Depuis septembre 2013 la société Resteco est chargée de la restauration. Il y a eu de nettes améliorations quant à la qualité des repas. Les enfants ont un cahier de doléances à leur disposition à la cantine. Les animateurs communaux Fabrice et Allan mettent en place de petites animations lors des repas. Une sono est à disposition pour mettre de la musique ou être mieux entendu des enfants.

- ***Rythmes scolaires :***

Un comité de pilotage chargé de travailler sur la mise en place de la semaine de 4.5 jours réunit : les élus, les représentants de parents d'élèves, les employés communaux qui seront en charge de l'animation et les enseignants des 2 écoles. Ce comité a établi une proposition d'horaires scolaires qui seront votés en conseil municipal le 03/12/13. Les horaires seraient : 8h45/12h00 – 13h30/15h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis et 9h00/12h00 les mercredis. Le comité devra ensuite faire des propositions sur ce qui sera proposé aux enfants après l'école (garderie, activités, restauration scolaire du mercredi).

Le Conseil d'école prend fin à 20h10

Signature de la présidente :
S.Aubry

Signatures des secrétaires :
S.Gad S. Duplenne